

## Cartel de travail, cartel de passe

La mort et le désir ont seuls la force qui oppresse, qui coupe la respiration. L'outrance du désir et de la mort permet seule d'atteindre la vérité.

G. Bataille

Si c'est un cas qui demande de la réflexion, [...] nous l'examinerons plus convenablement dans les ténèbres.

E. A. Poe

Après une réponse, nomination ou pas nomination, un cartel de passe se dissout. Dans la solitude, propre à chacun, les effets éprouvés font la trace du cheminement à parcourir. Vient le temps de parler au Collège de ce qui pour chacun a fait décision. Et puis, quelque chose s'élabore, des questions émergent et c'est la mise au travail, retour du parcours solitaire.

Une expérience, nous dit Lacan, ça ne veut dire qu'une chose, c'est à savoir qu'on s'y engage... Ainsi, accepter d'être désigné au Collège, dire oui et rejoindre *quelques autres*, c'est consentir à se laisser interroger, se laisser enseigner par l'expérience, par l'entendu des passes, d'où s'élabore un savoir.

C'est à partir de l'expérience d'un cartel de passe qu'aujourd'hui je vous parle. Les questions qui ont guidé ma réflexion sont inscrites dans le temps du travail du Collège.

Lors d'une passe, un cartel déjà engagé dans la lecture du texte du passant, a été confronté à la question d'interrompre ou de mener à sa conclusion le travail sur cette passe en cours. Ces questions sont apparues avec la mort d'Hervé Trolonge qui était un des membres du cartel.

Dans l'après coup de la décision de continuer, demeurent certaines questions : qu'est-ce qu'un cartel, comment se constitue-t-il ? Qu'est-ce qu'un cartel de passe ? Quelles sont les fonctions de l'un et de l'autre, et en quoi sont-ils différenciables ? Quels liens soutiennent-ils ? Et enfin, un cartel de passe est-il soumis au même impératif, à la même logique qu'un cartel de travail qui est de se dissoudre quand vient à manquer un de ses membres ?

Dans le texte de fondation de l'E.F.P. en 1964 et la proposition de 1967, Lacan propose des structures qui assurent la formation du psychanalyste et la psychanalyse dans des re-inventions toujours à renouveler. Il cherche à mettre

en place des dispositifs d'École capables de reconnaître qu'il y a un réel en jeu dans la formation même du psychanalyste.

Nous tenons que les sociétés existantes se fondent sur ce réel. [...] Que ce réel provoque sa propre méconnaissance, voire produise sa négation systématique<sup>1</sup>.

Le collectif élaboré à partir du temps logique, et la structure du nœud borroméen, permettent à Lacan de proposer une École qui assure une communauté d'expérience et de savoir<sup>2</sup> : une École qui ne démentit pas le réel en jeu de l'expérience analytique. Expérience non seulement du particulier de la cure mais aussi celle du collectif. Une telle École doit s'organiser selon deux dispositifs ; cartel et passe. Il s'agit de faire du collectif, un mode de lien qui tente de soutenir un écart entre la coalescence toujours possible de l'idéal du moi et l'objet, coalescence qu'on retrouve dans la « structure de groupe » proposée comme modèle social par Freud dans *Massenpsychologie*.

Le cartel est proposé dans l'acte de fondation de l'E.F.P. en 1964. C'est un mode de lien de travail qui tente de contrer l'aversion pour l'objet de la psychanalyse. Aujourd'hui, tel que nous le considérons à l'E.P.S.F., les membres ne sont pas tous obligatoirement des membres d'une association. En revanche, le cartel n'existe qu'une fois inscrit auprès d'une institution analytique. Ses membres doivent déclarer et faire connaître publiquement leur nom et leur thème de travail. Ce lien se soutient du « transfert du travail ». Le cartel de travail est le lieu où se fabriquent les *quelques autres*, dit Anne-Marie Braud, quand l'élaboration qui s'y produit relève de l'analytique. Quelques autres que nous retrouvons dans le principe proposé par Lacan : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres. »

Le dispositif de passe proposé par Lacan, donne un support et des moyens pour cerner l'objet intransmissible de la psychanalyse, pour dissiper le point obscur du désir au terme de l'analyse. Le dispositif est constitué d'un nouage plus complexe que le cartel. Il lie l'extension de la psychanalyse et son intention, avec le réel de l'expérience. Réel qu'une école se donne pour tâche de ne pas démentir dans sa formation.

Ainsi, la procédure de la passe est une proposition qui tente d'éclairer ce qui a opéré pour un analysant au moment de son passage à l'analyste. Moment où la destitution du *sujet-supposé-savoir* laisse le sujet confronté à « un reste qui comme déterminant sa division, le fait déchoir de son fantasme et le destitue comme sujet<sup>3</sup>. » La passe est une clinique proche du travail de la cure, parce qu'elle met en acte la répétition de la passe qui a eu lieu dans la cure. Mais

---

<sup>1</sup> J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 244.

<sup>2</sup> Voir le texte d'Annie Tardits, « Communauté d'expérience communauté de savoir », *Essaim*, n° 1, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1998.

<sup>3</sup> J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967... », *Autres écrits, op. cit.*, p. 252.

il ne s'agit pas de la clinique du passant, plutôt de la clinique de la passe. C'est une clinique qui se fait hors transfert, avec ses effets de vérité lors de la rencontre avec le public du collectif, autrement dit, avec quelques autres comme représentant de la communauté analytique. Elle a pour fondement le principe que « l'analyste ne s'autorise que de lui-même et de "quelques autres" » Passage du privé de la cure au public du collectif. Elle se soutient aussi d'une doctrine qui s'appuie, sur une théorie préalable du sujet supposé savoir et de son destin dans la cure, de la logique du fantasme et d'une logique de l'acte. La procédure vérifie qu'il y a de l'analyste d'École qui rétroactivement garantit qu'il y a de l'école.

Le cartel apparaît d'abord comme un mode d'organisation de la communauté de travail qui adopte le principe d'une élaboration soutenue en petit groupe. Celui-ci, désigné cartel, « se compose de trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre est la juste mesure. Plus-une chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun<sup>4</sup>. » Sa logique, fondée sur le nombre, le temps, le nom propre et la plus-une personne, doit subvertir l'identification du groupe à un leader. Le cartel peut se former par un tirage au sort ou alors les personnes se choisissent entre elles, choisissent leur thème de travail et ensemble elles choisissent le plus-un. Le cartel doit être multiple et tourbillonnant pour favoriser un lien entre les membres de la communauté analytique. Lien tissé par le « transfert de travail ». En se différenciant du lien médiatisé par un maître, chacun des membres du cartel est tenu de prendre à son compte la responsabilité de son travail, à partir de ce qui le cause dans son rapport symptomatique à la psychanalyse, mais aussi de sa responsabilité face aux questions d'École<sup>5</sup>. C'est un mode d'organisation qui lie les membres à l'École.

À partir des deux journées sur le cartel en 1975, Lacan va soumettre le cartel à la structure du nœud borroméen. Dans la leçon du 15 avril de 1975, qui vient juste après la clôture de ces deux journées, il précise la constitution du cartel et la place de la plus-une personne. « Tout nœud social se constitue du non-rapport sexuel comme trou, pas de deux, au moins trois, et ce que je veux dire, c'est que même si vous n'êtes que trois, ça fera quatre [...] dont mon expression plus-une<sup>6</sup>. » Pour savoir s'il s'agit d'un nœud borroméen et que c'est bien de trois consistances minimales qu'il est constitué, il faut en retirer une réelle et si le nœud se défait, c'est la preuve qu'il est borroméen. Cependant, dit Lacan, on ne sait jamais laquelle des trois est réelle et c'est bien pour ça qu'il faut qu'ils soient quatre. Le quatre, « c'est ce qui dans cette double boucle

---

<sup>4</sup> J. Lacan, « Acte de fondation », *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 229.

<sup>5</sup> Voir le texte de Brigitte Lemérier, « Mathesis manquée et communauté analytique », *Essaim*, n° 1, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1998.

<sup>6</sup> J. Lacan, *RSI*, séminaire inédit, leçon du 15 avril 1975.

supporte le Symbolique de ce pourquoi en effet il est fait, à savoir le Nom-du-Père<sup>7</sup>. »

Charles Nawawi m'a signalé que dans le séminaire *R.S.I*, Lacan franchit un pas supplémentaire sur lequel il ne cessera de revenir dans les années suivantes. Il s'agit du passage du « nœud premier », le nœud borroméen à trois, constitué par le Réel, le Symbolique et l'Imaginaire, au nœud à quatre. Celui-ci est fondé à partir de la lecture que Lacan fait de l'œuvre freudienne, quand il y interroge ce qu'il en est de ces trois registres. Dans les leçons de janvier-février 1975, il dit qu'on peut retrouver chez Freud, même s'ils ne sont pas explicités comme tels, le Réel, le Symbolique et l'Imaginaire, mais qu'ils sont indépendants l'un de l'autre, « à la dérive ». Pour les tenir ensemble, Freud a désigné tour à tour la réalité psychique, le complexe d'Œdipe ou le Nom-du-père. Pour Lacan, le nouage à trois peut se faire de différentes façons. Il va nommer les trois ronds par trois lettres et pour les nouer de manière borroméenne, il lui faut d'abord un ordre, R.S.I, de façon que « le réel surmonte en deux points le symbolique ». Cette opération permet de faire tenir les trois ensemble et de placer, dans la mise à plat du nœud obtenu, l'objet a en son centre, le sens, la jouissance phallique et la jouissance de l'Autre. Lacan va continuellement osciller entre l'utilisation du nœud à trois et du nœud à quatre. À propos du cartel, Lacan fait un nœud à quatre en accouplant le Nom-du-Père au Symbolique pour en faire le plus-un, en tant que quatrième.

Cette histoire du plus-un dans la réflexion de Lacan a aussi, en arrière fond, la théorie des ensembles<sup>8</sup>. Le plus-un est l'élément exclu de la série, celui qui fait la coupure et en même temps l'élément qui relance la suite à l'infini.

0 1 2 3 4 5 ...

Il est le médiateur symbolique qui, en introduisant du réel, permet au groupe d'ek-sister et qui permet à chacun des membres de porter son nom et sa responsabilité.

La fonction du plus-un est là comme ce qui opère le nouage de quatre à six personnes tel que « chacune s'imagine être responsable du groupe [...] il ne s'imagine pas à tort, en plus, [que] chacune soit effectivement, et pas simplement imaginativement, [est] ce qui tient tout le groupe<sup>9</sup>. » Le plus-un « s'il est quelconque, il doit être quelqu'un<sup>10</sup>. » Il travaille au même titre que les autres membres du cartel. Chacun des membres y porte son nom, ce qui fait qu'il n'est ni anonyme, ni remplaçable. Dans la clôture des *Journées des cartels* de 1975, Lacan oppose ce petit nombre à l'anonymat des communautés religieuses qui

---

<sup>7</sup> *Ibidem* ainsi que la citation qui suit.

<sup>8</sup> J.-M. Vappereau, « Extrait de la discussion de la Réunion du 28 juin 1994 », *Carnets de l'E.P.S.F.*, n° 2.

<sup>9</sup> Citation de Lacan lors des deux journées des cartels de 1975.

<sup>10</sup> J. Lacan dans « D'écolage », 11 mars 1980.

n'ont aucune limitation du nombre. Ne posant pas de limites, elles font grand-corps.

Dans la procédure de la passe, c'est tout autre chose. Nous avons un nœud à quatre dès le départ. Il y a trois places, trois temps, des éléments bien différenciés. La nomination comme possible est le quatrième élément. Solal Rabinovitch nous dit, « chaque élément dans le dispositif est bien identifiable : le passant à S, les passeurs à R et le cartel à I (comme lien et comme dépendance du réel ?)<sup>11</sup>. » La nomination est un dire. Elle est implicite dans les trois autres éléments, « et c'est en chacune des trois places et chacun des temps qui se produit un forçage qui fait du trou des trois celui d'une énonciation triple. La nomination est explicitée, au moment même où se dénouent les trois ; passant, passeur, cartel. Elle nomme le rond qui nouait le réel de l'I du représentable clinique, du S du nom propre et du R d'une position subjective<sup>12</sup>. »

Pour qu'il y ait « temps de conclure », il est nécessaire que la possibilité d'une nomination ou d'un pas de nomination, soit inscrite comme un élément de la procédure de la passe. « Le réel est exclu du récit chaque fois que le dispositif se prive du point de clôture qui passe ce réel au symbolique ou plutôt à la lettre. En l'absence d'un point de clôture, la marque que reçoit le passant est celle d'un "continue, continue à travailler" qui nourrit le dispositif lui-même<sup>13</sup>. » Sans clôture, le temps de la cure tombe dans l'infini et laisse œuvrer l'oubli propre au travail analytique.

Pouvons-nous dire qu'au cartel il faut un élément de plus, le plus-un, pour assurer les trois consistances minimales dans un nouage borroméen, et que dans la procédure de la passe c'est le dénouement qui permet de nommer le réel en jeu dans l'acte analytique ? Un dénouement qui par la nomination vient se renouer autrement ? Est-ce là une façon d'indiquer que la logique de l'acte dans le dispositif de passe, avec ces trois temps, ces trois places et la nomination, n'est pas le même que celle du cartel de travail ?

Le temps du cartel de travail est associé à celui d'un travail sur la théorie, d'un enseignement soutenu par le « transfert de travail ». Or, le transfert n'est autre que le sujet supposé savoir. Quel serait alors le sujet supposé savoir quand on parle de transfert de travail ? Quel serait le transfert de travail dans le cartel de passe ?

Or, la structure de la passe s'offre comme lieu hors analyse, hors transfert où l'acte analytique s'effectue dans ce qui se joue aux différents temps et déplacements traversant le dispositif. Le dire du passant met en circulation un savoir sans sujet, que le cartel est supposé entendre via les dits des passeurs. Pour qu'il y ait passe effective, la décision d'y aller, de s'offrir à la passe, ne

---

<sup>11</sup> S. Rabinovitch, « Qu'est-ce qu'un nom ? », *Carnets de l'E.P.S.F.*, « Travaux sur la passe I », n° 1 à 19, p. 194.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p.188.

peut pas s'appuyer sur un besoin de reconnaissance ou une nécessité de vérifier ce qu'est l'acte analytique, mais plutôt être prise dans la poussée d'un dire, au regard de l'expérience au terme de l'analyse, dont le temps est d'un « je ne pense pas ».

Comment comprendre le cartel de passe, à la fois dispositif et en même temps élément d'un dispositif ? Qu'est-ce qu'un cartel de passe ? Comment le situer dans le dispositif ?

Dans la procédure de passe mise en place par les deux Écoles, E.P.S.F. et La lettre Lacanienne, les derniers nommés A.E désignent des membres des deux Écoles pour composer le Collège. Ce dispositif commun fait le choix de travailler dans l'écoute de passes selon le mode du cartel et non d'un jury.

Le cartel de passe dure le temps d'une passe. Il est formé par tirage au sort parmi les membres du Collège une fois que le passant communique au secrétaire de la passe, qu'il a fini de témoigner auprès de passeurs. Chaque membre peut accepter ou refuser. Une fois l'accord donné, les quatre se rencontrent et choisissent le plus-un. Ensuite, des rendez-vous se mettent en place avec les passeurs. Une fois les rencontres avec les passeurs terminées, le cartel se met au travail en prenant le temps qu'il faut pour déchiffrer les énoncés à la fois similaires et à la fois disparates, transmis par les deux passeurs à l'adresse du cartel. Le cartel de passe se dissout dès que la réponse, de nomination ou de pas de nomination, est communiquée au passant. La butée de ce moment de conclure est redoublée dans le dispositif commun, par la dissolution du cartel de la passe, une fois qu'il a conclu.

Le cartel de passe, pris dans la nécessité de conclure, ne peut conclure sans le temps pour comprendre, sans se confronter à la logique et à la temporalité de l'acte dans les trois places proposées par le dispositif.

Ces trois temps ne sont pas identifiables aux trois places, ils sont synchrones quoique successifs, ils n'ont pas la même densité, ils ne mettent pas en jeu la même forme du sujet ; ils opèrent, quoique de façons différentes, tant pour le passant que pour les passeurs et le cartel<sup>14</sup>.

Le passant confronté au défaut de savoir est poussé à témoigner en acte de « ce point où d'être venu à bout de sa psychanalyse, la place que le psychanalyste [lui] a tenue dans son parcours, il [...] fait ce pas de la prendre [...] pour y opérer comme qui l'occupe, alors que de cette opération il ne sait rien, sinon à quoi dans son expérience elle a réduit l'occupant<sup>15</sup>. » L'enjeu de l'acte est alors de mettre en scène cet objet *a* qui a surgi au point de défaillance du *sujet-supposé-savoir* au point où le sujet se désubjectivise et réalise la fente qui le constitue. Cet objet, rencontré au terme de l'analyse à la place du vide de l'Autre, divise à son tour le sujet entre le manque de savoir sur son être et la

---

<sup>14</sup> A. Tardits, « Communauté, mort, temps. Notes sur l'expérience de la passe », *Carnets de l'E.P.S.F.*, « Travaux sur la passe I », *op. cit.*, p. 158.

<sup>15</sup> « Proposition de J. Lacan du 9 octobre 1967 », *Scilicet* 1, Paris, Seuil, 1970 p. 25.

perte de l'objet qui obturait ce manque. Perte qui cause le désir où le sujet s'éclipse. C'est cette passe dans la cure, ce que s'y produit entre vérité et savoir, qui reste à lire dans le dispositif.

Le passeur est dans ce temps, d'un « savoir qui tourne autour de l'objet *a*, *a* comme son être et *a* comme désêtre de l'analyste<sup>16</sup> » où manque et perte se superposent. Temps que le passant est supposé avoir franchi. Le passeur est à son insu la vérité de ce savoir que le passant déploie dans la procédure.

Le cartel, après avoir entendu les deux passeurs, entre dans le temps du travail pour comprendre<sup>17</sup>. Le premier temps est celui du regard, de la lecture, dans des allers et retours aux énoncés du passant, dans la répétition et dans les disparités du texte rapporté par l'un et l'autre passeur. Ce savoir a pour le cartel des « allures d'un savoir qui se sait tout seul ». C'est aussi la lecture du réel des affects qui passe à la fois chez les passeurs et chez les membres du cartel, comme « un savoir qui ne se sait pas ». Dans ce temps du regard, la perplexité face aux différences dans les transmissions des passeurs, produit un effet qui fait appel au savoir référentiel, « un savoir qu'on sait qu'on sait. »

Dans son travail, le cartel doit dépasser ces premiers temps et se laisser questionner, se laisser diviser pour pouvoir reconnaître d'autres savoirs, *se reconnaître entre s(av)oir*. C'est alors dans l'obscurité qu'il tente d'appréhender ce bout de réel, cet objet qui ne peut être saisi que dans le temps d'un éclair.

Ce que l'éclair illumine et qui pour le passant restera inoubliable, c'est la non-fermeture, le pas-fini de l'univers du discours en même temps que la façon singulière par laquelle pour chacun se manifeste cette absence d'univers<sup>18</sup>.

Or, de ce parcours nous retiendrons que la seule chose commune entre le cartel de travail et le cartel de passe c'est la structure. Leur constitution, leur temps, leur fonction ne sont pas les mêmes. Le cartel de passe est lié d'une part au dispositif et d'autre part à l'École. Les quelques autres qui le constituent représentent pour un passant, la communauté analytique qui, dans le dispositif commun, se compose de deux Écoles.

Les questions qui ont guidé ce travail ont été posées dans un cartel et dans le Collège alors que nous étions confrontés à la continuité ou pas de la procédure d'une passe de fait de la mort d'Hervé Trolonge.

Nous savons que le sexe et la mort sont du registre du réel, de deux impossibles à connaître. En tant que réel, la mort fait appel au symbolique, à la subjectivation de la perte, aux rassemblements, selon des rites que nous

---

<sup>16</sup> S. Rabinovitch, « Le passeur et les psychanalystes », *Carnets de l'E.P.S.F.*, « Travaux sur la passe II », n° 20 à 39, p. 75.

<sup>17</sup> Les trois temps, cité dans la suite, ont été repérés dans le texte de S. Rabinovitch, « Par où passe le savoir qui me vient ? se demande le cartel de la passe », *Carnets de l'E.P.S.F.*, « Travaux sur la passe II ».

<sup>18</sup> J.-G. Godin, « Soirée du collège de la passe du 9 novembre 1995 », *Carnets de l'E.P.S.F.*, « Travaux sur la passe I », *op. cit.*, p. 31.

connaissons. Avons nous été pris sur le coup par cette nécessité de continuer ensemble plutôt que de dissoudre ?

Lacan dans *le désir et son interprétation* nous dit :

[...] il n'y a rien qui puisse combler de signifiant ce trou dans le réel, si ce n'est la totalité des signifiants. Le travail accompli au niveau du logos, (... pour ne pas dire que c'est le groupe et la communauté en tant que culturellement organisés qui en sont les supports) le travail du deuil se présente d'abord comme une satisfaction donnée à ce qui se produit de désordre en raison de l'insuffisance de tous les éléments signifiants à faire face au trou créé dans l'existence par la mise en jeu totale de tout le système signifiant autour du moindre deuil<sup>19</sup>.

Aujourd'hui, avec la distance nécessaire et un chemin réalisé dans la réflexion, je peux dire que notre décision peut être entendue d'une part, comme étant une décision que chacun a prise de supporter ce réel de la mort, de prendre sur soi l'irruption de cette contingence au moment de la procédure d'une passe. D'autre part, nous avons considéré le cartel de passe comme un élément du nouage du dispositif. Dans ce sens, notre option a privilégié non pas la logique de la structure du cartel mais celle de l'acte analytique qui traverse le dispositif. D'autant plus que la décision à prendre est arrivée, dans le tracé de l'acte, au moment où le dire du passant était déjà arrivé à son adresse par les dits des passeurs et que le cartel avait commencé son travail. À ce moment du parcours, arrêter aurait été rester dans la logique du cartel, poursuivre a été rester dans la logique de l'acte.

Si l'éprouvé dans la procédure de la passe, là où un bout de réel passe, est toujours de l'ordre de l'inattendu, de quelque chose qui produit des effets souvent assez bizarres sur les sujets qui y sont engagés, dans cette expérience les difficultés, pour moi, ne sont pas restées dans le temps du cartel. C'est une fois que le cartel s'est dissous et que je me suis trouvée seule, avec cette charge d'élaborer quelque chose de cette expérience, que les bizarreries, le déroutement et des doutes affolants m'ont attrapée. Était-ce cela l'effet d'avoir supporter le réel de la mort d'Hervé, qui était plus qu'un collègue, un ami ?

---

<sup>19</sup> J. Lacan, *Le désir et son interprétation*, Paris, Seuil, séance du 22 avril 1959, séminaire inédit.